MANDAT DE LOCATION SANS PRESTATION DE GESTION

HONORAIRES DE RECHERCHE DE LOCATAIRES TTC*

au taux en vigueur de 20% incluse

LOCATION À USAGE D'HABITATION, MIXTES NUE OU MEUBLEE soumis à la loi du 6 juillet 1989 ou droit commun

A la charge du :	Bailleur	Locataire
Entremise et négociation*	2%	0%
Visite, constitution dossier et rédaction bail*	4.87%	4.87%
Etat des lieux*	1.15%	1.15%

^{*}Pourcentage calculé sur le loyer annuel charges comprises. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal au plafond fixé par voie réglementaire soit 10€/m² de surface habitable pour les honoraires de visites, dossier et rédaction de bail et 3€/m² de surface habitable pour les honoraires d'état des lieux.

BAIL COMMERCIAL OU PROFESSIONNEL : 11.03% du loyer annuel brut à la charge du locataire

GARAGE: 100€ TTC

FRAIS DE MODIFICATION DE BAIL à la charge du demandeur : rédaction de bail – frais administratifs : 180€ TTC